Publié le

ID: 078-217800341-20241205-2024DEC10-DE

DEPARTEMENT DES YVELINES Arrondissement de RAMBOUILLET Canton d'AUBERGENVILLE COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

Ν°	MOIS	ANNEE
10	DECEMBRE	2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille vingt-quatre, le 05 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MME COURREGE, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU, MME SCHMIT

Était absente excusée : M DE LA ROCHE a donné pouvoir à M BERTHON

Étaient absentes: Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	29/11/2024
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	29/11/2024

OBJET: DEMANDE DE LANCEMENT D'UN MAPA POUR L'INSTALLATION DE VIDEOPROTECTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Nouveau Code des Marchés Publics,

Vu l'arrêté de la Préfecture des Yvelines en date du 13 septembre 2024 autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune

Vu l'arrêté de la Préfecture des Yvelines en date du 04 octobre 2024 accordant une subvention à la Commune pour un montant plafonné à 45 616 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Considérant que les procédures sont adaptées entre $40~000~\rm f$ et le seuil de $5~382~000~\rm f$ HT pour les marchés publics de travaux

Considérant que le marché de travaux pour l'installation de la vidéoprotection a été évalué à 152 052.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité 13 voix POUR,

Décide le lancement d'un MAPA pour l'installation de la vidéoprotection

Dit que l'opération est inscrite au budget primitif 2024 en dépenses de d'investissement à l'article 2315

Autorise Mme le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Dit que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet des Yvelines et à Monsieur le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON